

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE.

Le gouvernement ferme une nouvelle fois les yeux sur des homicides commis dans l'île de Bougainville

Index AI : AI 34/05/96

« Une fois encore, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée est resté silencieux face aux graves violations des droits de l'homme dont ont été victimes des civils, tués la semaine dernière par les forces de sécurité dans l'île de Bougainville », a déclaré Amnesty International vendredi 6 décembre.

« Depuis le début du conflit, il y a huit ans, le gouvernement n'a jamais pris les mesures qui s'imposaient face aux homicides, "disparitions" et actes de torture dont ses forces se rendaient coupables a fait observer l'Organisation. Cette absence de réaction officielle a incité les forces de sécurité à continuer de commettre de graves violations des droits fondamentaux, sachant qu'elles ne seraient pas tenues de répondre de leurs actes. »

Neuf civils auraient été tués et cinq autres blessés lors de la dernière attaque meurtrière perpétrée contre la population par les Papua New Guinea Defence Forces (PNGDF, Forces de défense de Papouasie-Nouvelle-Guinée) et les Resistance Forces (Forces de résistance), groupe paramilitaire soutenu par le gouvernement. Il s'agit d'une attaque au mortier lancée de manière aveugle par les PNGDF contre une église, à Malapita, dans le sud de l'île de Bougainville.

Selon les informations publiées par la presse, et notamment par le journal Australian, l'obus est tombé sur l'église pendant l'office du matin ; tous ceux qui ont été tués seraient des civils. L'attaque a eu lieu dans une zone contrôlée par le groupe armé sécessionniste Bougainville Revolutionary Army (BRA, Armée révolutionnaire de Bougainville). Il ne semble pas cependant qu'il y ait eu la moindre cible militaire à proximité.

Interrogé au sujet de cette attaque, le chef d'état-major des PNGDF, le colonel Jack Tuat, ne s'est pas engagé à faire ouvrir une enquête et, pour le moment, il n'y a pas eu de réaction officielle de la part du gouvernement. Il est très difficile de vérifier les circonstances exactes de cette attaque, les observateurs indépendants n'ayant pu se rendre sur place.

« Si le gouvernement n'autorise pas des observateurs indépendants de la situation des droits de l'homme à se rendre à Bougainville et si aucun mécanisme n'est mis en place pour enquêter sur les cas présumés de violations et contraindre les responsables à rendre des comptes, la population de l'île continuera d'être totalement sans défense face aux homicides, aux "disparitions", aux arrestations arbitraires et aux mauvais traitements », s'est inquiété Amnesty International.

Les atteintes aux droits fondamentaux qui n'ont cessé d'être commises tout au long du conflit par les forces de sécurité et par la BRA ont été favorisées par l'absence de surveillance au niveau national et international, les journalistes et les observateurs des droits de l'homme n'ayant pas été autorisés à se rendre sur l'île. Pourtant, le rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires avait recom-mandé, entre autres, qu'il soit plus facile de se rendre sur place.

À une exception près, le gouvernement n'a donné suite à aucune des dizaines d'allégations d'exécutions extrajudiciaires et de "disparitions" au cours des deux dernières années. Les membres des forces de sécurité soupçonnés de violations n'ont pas fait l'objet d'enquêtes ni de poursuites, et un grand nombre d'entre eux sont restés en poste sur l'île.

En novembre, prenant une mesure sans précédent, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a invité un juge sri-lankais à effectuer une enquête indépendante sur la mort, en octobre 1996, de

Theodore Miriung, ancien premier ministre du gouvernement provincial provisoire de Bougainville. Le coroner a fait connaître la semaine dernière les premiers résultats de son enquête, attribuant la responsabilité de cet homicide à des soldats des PNGDF et à des membres des Forces de résistance. Amnesty International s'était félicitée de la décision du gouvernement d'ouvrir une enquête indépendante sur la mort de Theodore Miriung. Cependant, les mesures prises par les autorités depuis la parution des conclusions préliminaires du coroner incitent à se demander si l'ouverture de cette enquête reflète un véritable changement de politique gouvernementale face aux violations des droits de l'homme commises à Bougainville.

Les soldats qui seraient impliqués dans cet homicide sont toujours en poste dans la région où se sont produits les faits, alors que le coroner avait recommandé leur mutation.

« La présence de soldats soupçonnés d'être impliqués dans l'homicide de Theodore Miriung constitue de toute évidence un obstacle à la poursuite des investigations », a souligné Amnesty International, avant de conclure : « L'unité militaire tenue pour responsable doit quitter la région, afin que les témoins puissent fournir plus librement les informations nécessaires à la poursuite des investigations. » 1

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour solliciter un entretien, vous pouvez contacter l'attaché de presse d'Amnesty International au numéro suivant :  
Tél. : 0468 670247 (téléphone portable)

N.B. : composez le 44 468 670247 si vous appelez de l'étranger du Royaume-Uni.